

santé encore fringante ! Jean Baptiste Michon le seigneur de Pierreclos, l'oncle maternel de la mariée, est l'un des rares à accompagner le couple lors de cette journée de réjouissance. Ce mariage est cependant loin de constituer une mésalliance. Jean Amédée est baron de Sénaret et des États de Languedoc et lieutenant des maréchaux de France en Gévaudan. Une situation plus qu'enviable qui se renforcera au XVIII<sup>e</sup>. En effet, Jeanne Marie deviendra l'aïeule d'Anne-Claudine de Rochefort d'Ally qui épousera en 1752 le capitaine de cavalerie Charles Louis Testu de Ballincourt, qui s'est illustré dans les armées de Louis XV et fut le neveu du maréchal de Ballincourt. Les liens entre les deux familles semblent pourtant solides et ne présenter aucun problème. Pour preuve, en 1686 lorsque lors du baptême de Marie Antoinette, la fille de Jacques Dumont le jeune, le greffier de Jullié, c'est Georges Antoine qui est le parrain de l'enfant et Marie Anne Françoise de Rochefort d'Ally de Saint Point comtesse de la Bussière<sup>1</sup> qui est la marraine. Affirmant l'étroitesse des accointances entre les familles Charrier et Saint Point, son mari est là lui aussi avec un certain nombre de sommités, jetant un peu plus le trouble sur l'absence des Charrier quatre ans plus tard au mariage de Jeanne-Marie.

En revanche, Jean Baptiste est bien présent à Saint Paul le dix huit janvier 1701 pour la cérémonie du mariage de Georges Antoine. Jean-Amédée de Rochefort, le comte de Saint Point le beau-frère du marié et Jean-Baptiste Michon de Pierreclos son oncle sont invités eux aussi avec leurs épouses respectives, éloignant du même coup les nuages qui semblaient assombrir les rapports familiaux. A l'approche du terme de son tutorat qui prend fin en 1700 le jour du vingt-cinquième anniversaire de son neveu, Jean Baptiste laisse des traces écrites de tous les comptes aussi insignifiants soient-ils. Comme en témoignent les deux actes établissant que Jeanne de Bardouanche, la mère de Catherine et Élisabeth Rouvière la sienne, logées toutes deux à la Roche sont bien pourvues de la pension qui leur a été allouée lors d'un conseil de famille. Malgré tout, en septembre 1699 lorsqu'il achète des merrains au charpentier de St Jacques pour faire construire par un tonnelier de Jullié les dix-huit cuves destinées à la Roche afin de répondre à l'accroissement des surfaces en vigne, il oublie d'en préciser la destination ! De telle sorte que, fort de l'habitude de sa fonction, il donne l'impression de gérer ces biens pour son propre compte.

Notre ecclésiastique qui possède des biens importants sur la paroisse de Juliénas est exempt de taille, C'est à son statut de membre du clergé

---

1 Le pedigree de la marraine est très long : elle est également comtesse de Saint Léger, Trambly, Saint Pierre, Brandon et la Chapelle du Mont de France.